

CERITE 5005

Société :

AGP s.a.s
20, avenue Reille
75014 PARIS
Tél. + 33 (0) 1 45 89 84 44
Fax + 33 (0) 1 45 89 66 54
Email : contact@agp-abrasifs.com

1 – Identification du Produit

Nom du produit :	Cerite 5005
Synonyme :	Oxyde de cérium
Code produit :	6900010
Utilisation de la substance / du Mélange :	Abrasif.
Restrictions d'emploi recommandées :	Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

2 – Identification des Dangers

Classification de la substance ou du mélange**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Ce document a été conçu dans le but exclusif de se conformer à l'obligation de communiquer des informations en aval dans la chaîne d'approvisionnement telle qu'énoncée à l'article 32 du règlement REACH car ce produit n'est pas classé et ne nécessite pas de fiche de données de sécurité.

Éléments d'étiquetage**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:

EUH210 : Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Autres dangers

Une substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

3 – Composition / Information sur les Ingrédients

Substance/Mélanges**Nature chimique :**

Composés inorganiques métalliques/non-métalliques. L'oxyde de terres rares est un mélange d'oxyde de cérium (1306-38-3), d'oxyde de lanthane (1312-81-8), de praséodyme oxyde (12037-29-5) et d'oxyde de néodyme (1313-97-9).

Le fluorure de terres rares est un mélange de fluorure de cérium (7758-88-5) et de fluorure de lanthane (13709-38-1). Substance en silicate, sel inorganique.

Composants dangereux

Nom chimique	N° CAS	Classification (règlement (CE) n° 1272/2008)	Concentration (%)
Fluorure de lanthane	13709-38-1 237-252-8	Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335	>= 1 - < 3
Chlorure de cérium	7790-86-5 237-227-8	Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2 ; H319 STOT SE 3 ; H335	>= 1 - < 3
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
Caolin	1332-58-7 310-194-1		>= 10 - < 20
Fluorure de cérium	7758-88-5 231-841-3		>= 5 - < 10

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

4 – Premiers Secours

Conseil d'ordre général :

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Inhalation :

En cas de perte de conscience, placer la personne en position de sécurité et demander conseil à un médecin. Si les symptômes persistent appeler un médecin.

Contact avec la peau :

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver au savon avec une grande quantité d'eau.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Contact avec les yeux :

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Enlever les lentilles de contact.
Protéger l'œil intact.
Maintenir l'œil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion :

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Symptômes et effets, aigus et différés : Aucun connu.

5 – Mesures de Lutte contre l'Incendie

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

Moyens d'extinction non appropriés :

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait étendre l'incendie.

Danger particulier durant la lutte contre l'incendie :

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait étendre l'incendie.
Refroidir au jet d'eau les récipients exposés au feu.

Produits de combustion dangereux :

On ne connaît aucun produit de combustion dangereux.

Équipement de protection spécial pour les pompiers :

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire :

Procédure standard pour feux d'origine chimique.
Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.

6 – Mesures en cas de Dispersion Accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière.
Précautions environnementales :	Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Pas de protection spéciales pour l'environnement requises.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :	Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients fermés adaptés pour l'élimination.
Référence à d'autres section :	Équipement de protection individuel, voir section 8.

7- Manipulation et Stockage

Conseils pour une manipulation sûre :	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Voir la Section 8 pour la protection personnelle. Fumer, manger et boire doit être interdit dans le lieu de travail. Éliminer l'eau de rinçage en avec les réglementations locales et nationales.
Conseil pour un stockage sûr :	Conserver dans un endroit sec, frais et bien aéré. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes de sécurité.
Précautions pour le stockage en commun :	Pas de restriction particulière pour le stockage en commun.
Utilisations particulières :	Consulter les directives techniques pour l'utilisation de cette substance/mélange.

8 – Contrôles d'Exposition / Protection Personnelle

Paramètres de contrôle des composants sur le lieu de travail

Composants	N° CAS	Valeur type (Forme d'exposition)	Contrôle des paramètres / concentration permise	Bases
Kaolin	1332-58-7	VME	10 mg/m ³	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites indicatives			
Fluorure de cérium	7758-88-5	TWA	2,5 mg/m ³ (Fluor)	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VME	2,5 mg/m ³ (Fluor)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires indicatives			
Fluorure de lanthane	13709-38-1	TWA	2,5 mg/m ³ (Fluor)	2000/39/EC
Information supplémentaire	Indicatif			
		VME	2,5 mg/m ³ (Fluor)	FR VLE
Information supplémentaire	Valeurs limites réglementaires indicatives			

Mesures techniques : Donnée non disponible.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire :	Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire..
Protection des mains :	Gants de protection.
Protection des yeux :	Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure. Lunettes de sécurité.

Mesures de protection : Porter un équipement de protection adéquat.
Éviter le contact avec la peau.
Ne pas manger, boire ou fumer durant l'utilisation.

9 – Propriétés Physiques et Chimiques

Apparence	Poudre	Densité de vapeur relative	Donnée non disponible
Couleur	Blanche	Densité relative	5.4
Odeur	Inodore	Densité	5.4 g/cm ³
Seuil olfactif	Donnée non disponible	Masse volumique apparente	Donnée non disponible
pH	Donnée non disponible	Solubilité(s) : hydro solubilité dans d'autres solvants	Donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	Donnée non disponible		Donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	Donnée non disponible		
Point d'éclair	Non applicable	Coefficient de partage : n-octanol/eau	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	Donnée non disponible		
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible	Température d'inflammation	Non déterminé
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible	Température de décomposition	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible	Viscosité, cinématique	Donnée non disponible
Pression de vapeur	Donnée non disponible	Propriétés d'oxydation	Donnée non disponible
Index de réfraction	Donnée non disponible	Indice de réfraction	Non applicable

10 – Stabilité et Réactivité

Réactivité : Stable dans les conditions normales recommandées de stockage.

Stabilité chimique : Pas de recommandations si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilités de réactions dangereuses : Pas de danger particulier à signaler.

Conditions à éviter : Donnée non disponible.

Matières incompatibles : Donnée non disponible.

Produits de décomposition dangereux : Stable dans les conditions normales.

11 – Information Toxicologique

Toxicité aigue Non classé selon les données disponibles.

Produit :

Toxicité orale aigue : Toxicité aigue estimée : > 5,000 mg/kg
Méthode : Calcul.

Composants :

Fluorure de cérium :

Toxicité orale aigue : LD50 Oral (Rat): > 5,000 mg/kg

Chlorure de cérium :

Toxicité orale aigue : LD50 Oral (Rat): 2,111 mg/kg

Toxicité aigue (autres voies d'administration)

Résultat : la substance ou le mélange est classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Corrosion/irritation de la peau

Provoque des irritations de la peau.

Composants :

Fluorure de cérium : Résultat : Irrite la peau.

Fluorure de lanthane : Résultat : Irrite la peau.

Chlorure de cérium : Résultat : Irrite la peau.

Lésions oculaires graves /

irritation oculaire :	Provoque des irritations graves.
<u>Composants :</u>	
Fluorure de cérium :	Résultat : Irrite les yeux. Rétablissement dans les 21 jours.
Fluorure de lanthane :	Résultat : Irrite les yeux.
Chlorure de cérium :	Résultat : Irrite les yeux. Rétablissement dans les 21 jours.
Sensibilité respiratoire ou cutanée	
Sensibilité cutanée :	Non classé selon les données disponibles.
Sensibilité respiratoire :	Non classé selon les données disponibles.
<u>Composants:</u>	
Chlorure de cérium :	
Voie d'exposition : contact cutanée	
Espèces : cochon de Guinée	
Résultat : pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.	
Remarque : pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.	
Mutagénicité sur les cellules germinales :	
	Non classé sur la base des informations disponibles.
Cancérogénicité :	
	Non classé sur la base des informations disponibles.
IARC	Aucun des composants de ce produit présents à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % est identifié comme cancérogène possible, probable ou confirmé pour l'humain par l'IARC.
ACGIH	Aucun des composants de ce produit présents à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'ACGIH.
OSHA	Aucun des composants de ce produit présents à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % est identifié comme cancérogène ou potentiellement cancérogène par l'OSHA.
NTP	Aucun des composants de ce produit présents à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % est identifié comme cancérogène reconnu ou potentiellement prévisible pour l'humain par la NTP.
Toxicité pour la reproduction :	Non classé sur la base des informations disponibles.
STOT - Exposition unique	
	Non classé selon les données disponibles.
<u>Composants :</u>	
Fluorure de cérium :	
Résultat : la substance ou le mélange est classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.	
Fluorure de lanthane :	
Voix d'exposition : inhalation	
Organes cibles : voies respiratoires	
Résultat : la substance ou le mélange est classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.	
Chlorure de cérium :	
Résultat : la substance ou le mélange est classé comme toxique pour certains organes cibles, exposition unique, catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :	
	Non classé sur la base des informations disponibles.
Toxicité par aspiration :	Non classé sur la base des informations disponibles.

12 – Information Ecologique

Toxicité

Produit :

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique : Donnée non disponible.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Donnée non disponible.

Persistance et dégradabilité :

Donnée non disponible.

Produit :

Biodégradabilité :

Donnée non disponible.

Composants :

Kaolin :

Biodégradabilité :

Donnée non disponible.

Potentiel de bioaccumulation :

Produit :

Bioaccumulation :

Donnée non disponible.

Composants :

Kaolin :

Bioaccumulation :

Donnée non disponible.

Mobilité dans le sol :

Produit :

Distribution dans les domaines
environnementaux :

Donnée non disponible.

Composants :

Kaolin :

Distribution dans les domaines
environnementaux :

Donnée non disponible.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit

Évaluation :

Cette substance/préparation ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Autres effets nocifs :

Produit

Information écologique complémentaire :

Donnée non disponible.

Il n'y a pas d'information disponible pour ce produit.

13 – Considérations Relatives à l'Élimination

Méthode d'élimination

Produit :

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée.

Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés :

Vider les restes.

Éliminer comme produit non utilisé.

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Ne pas réutiliser des récipients vides.

14 – Informations Relatives au Transport

Numéro ONU	Non réglementé comme marchandise dangereuse.
Nom d'expédition ONU	Non réglementé comme marchandise dangereuse.
Classe(s) de danger pour le transport	Non réglementé comme marchandise dangereuse.
Groupe d'emballage	Non réglementé comme marchandise dangereuse.
Dangers pour l'environnement	Non réglementé comme marchandise dangereuse.
Précautions particulière à prendre par l'utilisateur	Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

15 – Informations Réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Convention Internationale sur les Armes Chimiques (CWC) Inventaire des Produits Chimiques Toxiques et des Précurseurs :	N'est pas interdite ni/ou contrôlée.
REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux (Annexe XVII) :	N'est pas interdite ni/ou contrôlée.
Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux :	N'est pas interdite ni/ou contrôlée.
REACH - Listes des substances extrêmement préoccupantes candidates en vue d'une autorisation (Article 59) :	Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (Règlement (CE) No 1907/2006 (REACH), Article 57).
REACH - Liste des substances soumises à autorisation (Annexe XIV) :	N'est pas interdite ni/ou contrôlée.
Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone :	N'est pas interdite ni/ou contrôlée.
Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants :	N'est pas interdite ni/ou contrôlée.
Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses :	Non applicable.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants :

EINECS (Union européenne) :	Listé ou en conformité avec l'inventaire.
CH INV (Suisse) :	Listé ou en conformité avec l'inventaire.
TSCA (États unis) :	Dans l'inventaire TSCA.
DSL/NDSL (Canada) :	Ce produit contient les composants suivants qui sont listés sur la liste canadienne NDSL. Tous les autres composants sont sur la liste canadienne DSL.
AICS (Australie) :	N'est pas en conformité avec l'inventaire.
NZioC (Nouvelle Zélande) :	Listé ou en conformité avec l'inventaire.

ENCS (Japon) :	N'est pas en conformité avec l'inventaire.
ISHL (Japon) :	N'est pas en conformité avec l'inventaire.
KECI (Corée) :	Listé ou en conformité avec l'inventaire.
PICCS (Philippines) :	N'est pas en conformité avec l'inventaire.
IECSC (Chine) :	Listé ou en conformité avec l'inventaire.

Évaluation de la sécurité chimique :

Non applicable.

16 – Autres Informations

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.